

RCS : ROANNE Code greffe : 4201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROANNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00355 Numéro SIREN : 818 016 438 Nom ou dénomination : A.I.E.
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2023 sous le numéro de dépôt 1887



**CRÉATION
GESTION
TRANSMISSION**

**EXPERTISE
COMPTABLE**
AUDIT
CONSEIL
SOCIAL
FISCALITÉ
JURIDIQUE

SASU AIE

M.THOLOT

496, rue Grange Beraud

42120 COMMELLE-VERNAY

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Durée : 12 mois

SIRET : 81801643800017

APE : 7022Z

COMPTES ANNUELS

Éric FRANKIDJIAN
Président
Expert comptable

Stéphane ANTOYAN
Directeur général
Expert comptable

AUDIT ET CONSEIL DES ENTREPRISES
AUDIT-ACE.COM

Siège social : Parc Actimart
1140 rue Ampère - Z.I. Les Milles
13851 Aix-en-Provence cedex 03

Tél. 04 42 39 75 56
Fax 04 42 39 75 37
contact@audit-ace.com

SAS au capital de 200 000 € - RCS Aix-en-Provence B343 967 907
NAF 6920Z - TVA INTRA FR 79 343 967 907
Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Marseille

Michel Tholot
"certifié conforme"



Sommaire

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

----- ETATS FISCAUX -----	1
BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés	2
BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés	3
BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés	4
Taux réduit IS page 1	5
BIC-RS 2033 A - Bilan	6
BIC-RS 2033 B - Compte de résultat	7
2033B - Divers à déduire	8
BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements	9
BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits	10
BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée	11
BIC-RS 2033 F - Composition du capital social /1	12
BIC-RS 2033 G - Filiales et participations /1	13
----- B I L A N -----	14
Bilan Actif	15
Détail de l'Actif	16
Bilan Passif	17
Détail du Passif	18
----- R E S U L T A T -----	19
Compte de Résultat 1/2	20
Compte de Résultat 2/2	21
Détail du Compte de Résultat	22
Soldes Intermédiaires de Gestion	24
Détail des Soldes Intermédiaires	25
----- A N N E X E -----	27
Règles et méthodes comptables 2	28
Immobilisations	30
Amortissements	31
Créances et dettes	32
Déclaration des loyers professionnels / Page 1	33

Etats financiers au 31/12/2022

ETATS FISCAUX

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012022 et clos le 31122022 Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : SIE AIX EN PROVENCE NORD
3 allée d'Estienne d'orves
CS 40442
13098 Aix en Provence cedex 2
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

Identification du destinataire

SASU AIE
M.THOLOT
496, rue Grange Beraud

42120 COMMELE-VERNAY

81801643800017

Insp. IFU

N° dossier

N° Siret

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

Conseil pour les affairesSi vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 39 598 Bénéfice imposable au taux de 15 % 42 500 Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15%
Plus-values à long terme imposables au taux de 19% Autres plus-values imposables au taux de 19% Plus-values à long terme imposables au taux de 0% Plus-values exonérées art.238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A ☐ Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐
Entreprises nouvelles art.44 septies ☐ Zones franches d'activité art.44 quaterdecies ☐ Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐ Autres dispositifs ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15%
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W ☐

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) ☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

OUI

Si oui, indication du logiciel utilisé Comptabilité Expert

ECF ☐ Désignation du prestataire OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone :

- Professionnel de l'expertise comptable :

AUDIT CONSEIL DES ENTREPRISES
ZI Les Mille1140 Rue Ampère - Parc Actimart
13851 AIX EN PROVENCE Cedex 3

04 42 39 75 56

- Conseil :

- CGA/OMGA ou viseur conventionné :

N° d'agrément

A Aix en Provence, le 05052023

Signature et qualité du déclarant

Michel THOLOT

Président

Désignation de l'entreprise
et date de clôture de l'exercice

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même (a)	25 000
	Payées par un établissement chargé du service des titres (b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)	(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus	(e)	
	(f)	
	(g)	
(A préciser par nature sur les lignes e à h)	(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(i)	25 000
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	25 000

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2023)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SASU AIE**
et Date de clôture de l'exercice **31122022**

K DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2022, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLТ)** (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice			
MVLТ réalisée au cours de l'exercice			
MVLТ restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SASUAIE	81801643800017	7022Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
M.THOLOT 496, rue Grange Beraud 42120 COMMELE-VERNAY		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	82 098
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € ou 42 500 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	42 500
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	42 500

III. Bénéfices soumis au taux normal		
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	39 598

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%		
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	

Désignation de l'entreprise		SASU AIE		M.THOLOT		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		496, rue Grange Beraud		42120 COMMELE-VERNAY			
SIRET		8 1 8 0 1 6 4 3 8 0 0 0 1 7					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122022		31122021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	41 017	030	9 360	31 657	94
	Immobilisations financières* (1)	040	20	042		20	20
	Total I (5)	044	41 037	048	9 360	31 677	114
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	27 798	070		27 798	22 260
		072	498	074		498	6 036
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	179 320	086		179 320	158 514
	Charges constatées d'avance *	092	882	094		882	78
	Total II	096	208 499	098		208 499	186 888
	Total général (I + II)	110	249 536	112	9 360	240 176	187 002
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		6 000		6 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		600		600	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		138 325		123 037	
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		63 376		40 288	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		208 301		169 925	
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 907		1 022	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		29 967		16 055	
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		31 875		17 077		
Total général (I + II + III)				180	240 176	187 002	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	36 434	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SASU AIE		Exercice N clos le 31122022		Exercice N-1 clos le 31122021		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210			
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214			
				217		218	122 240	109 821	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226					
Autres produits			230	3 508					
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	125 748		109 821		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240					
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	34 943		59 975	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			244	854		702	
	Rémunérations du personnel *			250	3 645				
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	1 365				
	Dotations aux amortissements *			254	4 871		808		
	Dotations aux provisions			256					
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262				
			260						
	Total des charges d'exploitation (II)				264	45 678		61 484	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	80 071		48 337		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280					
	Produits exceptionnels		(IV)	290	68		512		
	Charges financières		(V)	294					
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	487			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348						
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306	16 275		8 561		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	63 376		40 288		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2							
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	2 378				
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	16 275				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	69				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989		138		
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		991		992			
ZFA NG (44. quaterdecies)		345		344		993			
Zone franche urbaine (44. octies A)		987		127					
dont divers *		Créance due au report en arrière du déficit	346		655		641		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645		647		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			649		990		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352	82 098	354		
				Déficit col. 2					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356				
	Déficits antérieurs reportables * : dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370	82 098	372		
				Déficit col. 2					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

2033B - Divers à déduire
au 31/12/2022

Libellé	Montant
Totalisation	

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2023

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SASUAIE		Néant ☐ *	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462	36 434	464		466	36 434				
	Autres immobilisations corporelles	470	4 583	472		474		476	4 583				
Immobilisations financières		480	20	482		484		486	20				
TOTAL		490	4 603	492	36 434	494		496	41 037				
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552	4 777	554		556	4 777				
	Autres immobilisations corporelles	560	4 489	562	94	564		566	4 583				
TOTAL		570	4 489	572	4 871	574		576	9 360				
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme							
						19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SASUAIE**Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		Dotations		Reprises		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Fonds commercial	681		683						
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B				780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés			983	
Déficits reportables			984	
Déficits de l'exercice			860	
Total des déficits restant à reporter			870	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326	
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	24 448
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	13 794
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU AIE		Néant ☐ *
Exercice ouvert le : 01012022 et clos le : 31122022		Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	122 240
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	3 508
TOTAL 1	106	125 748
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	2 775
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	26 168
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	28 943
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137
		96 805
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.		
Mono établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 81801643800017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU AIE

ADRESSE (voie) M.THOLOT 496, rue Grange Beraud

CODE POSTAL 42120 VILLE COMMELLE-VERNAY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	600

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique THOLOT Prénom(s) Michel
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 600
Naissance : Date 27051959 N° département 42 Commune FEURS Pays FRANCE
Adresse : N° 496 Voie RUE GRANGE BERAUD
Code postal 42120 Commune COMELLE-VERNAY Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 81801643800017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU AIE

ADRESSE (voie) M.THOLOT

496, rue Grange Beraud

CODE POSTAL

42120

VILLE

COMMELE-VERNAY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Etats financiers au 31/12/2022

Bilan

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	41 017	9 360	31 657	94
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	20		20	20
	TOTAL (II)	41 037	9 360	31 677	114
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	27 798		27 798	22 260
	Autres créances	498		498	6 036
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	179 320		179 320	158 514
	Charges constatées d'avance	882		882	78
	TOTAL (III)	208 499		208 499	186 888
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		249 536	9 360	240 176	187 002

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2022	12	01/01/2021	12	Variations	%
	31/12/2022	mois	31/12/2021	mois		
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	31 677	13,19	114	0,06	31 563	N/S
Autres immobilisations corporelles	31 657	13,18	94	0,05	31 563	N/S
MATERIEL DE TRANSPORT	36 434	15,17			36 434	
MAT. BUREAU & INFORMATIQUE	1 374	0,57	1 374	0,73		
MOBILIER	3 209	1,34	3 209	1,72		
AMORT. MAT. DE TRANSPORT	(4 777)	-1,99			(4 777)	
AMORT. MAT. BUR & INFORMATIQUE	(1 374)	-0,57	(1 374)	-0,73		
AMORT. MOBILIER	(3 209)	-1,34	(3 115)	-1,67	(94)	-3,03
Autres immobilisations financières	20	0,01	20	0,01		
DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	20	0,01	20	0,01		
TOTAL III - Actif Circulant NET	208 499	86,81	186 888	99,94	21 611	11,56
Créances clients et comptes rattachés	27 798	11,57	22 260	11,90	5 538	24,88
Collectif clients débiteurs	27 798	11,57	22 260	11,90	5 538	24,88
Autres créances	498	0,21	6 036	3,23	(5 537)	-91,74
Collectif fournisseurs débiteurs	335	0,14			335	
TVA DEDUCTIBLE / ABS	40	0,02	5 943	3,18	(5 903)	-99,33
TVA / FNP	123	0,05	92	0,05	31	33,55
Disponibilités	179 320	74,66	158 514	84,77	20 806	13,13
BNP PARIBAS	179 320	74,66	158 514	84,77	20 806	13,13
Charges constatées d'avance	882	0,37	78	0,04	805	N/S
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	882	0,37	78	0,04	805	N/S
TOTAL DU BILAN ACTIF	240 176	100,00	187 002	100,00	53 174	28,43

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	6 000	6 000
	RESERVES		
	Réserve légale	600	600
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	138 325	123 037
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	63 376	40 288
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	208 301	169 925
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	5 587	4 434
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 907	1 022
	Dettes fiscales et sociales	24 380	11 621
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	31 875	17 077
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	240 176	187 002
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		63 375,88	40 287,69
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		31 875	17 077
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2022	12	01/01/2021	12	Variations	%
	31/12/2022	mois	31/12/2021	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	208 301	86,73	169 925	90,87	38 376	22,58
Capital Social ou individuel	6 000	2,50	6 000	3,21		
CAPITAL SOUCRIT APPELE VERSE	6 000	2,50	6 000	3,21		
Réserve légale	600	0,25	600	0,32		
RESERVE LEGALE	600	0,25	600	0,32		
Autres réserves	138 325	57,59	123 037	65,79	15 288	12,43
AUTRES RESERVES	138 325	57,59	123 037	65,79	15 288	12,43
Résultat de l'exercice	63 376	26,39	40 288	21,54	23 088	57,31
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	31 875	13,27	17 077	9,13	14 798	86,65
Emprunts et dettes financières divers	5 587	2,33	4 434	2,37	1 153	26,01
C/C MICHEL THOLOT	5 587	2,33	4 434	2,37	1 153	26,01
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 907	0,79	1 022	0,55	886	86,66
Collectif fournisseurs créditeurs	1 167	0,49	467	0,25	700	149,64
FOURNISSEURS - FNP	740	0,31	554	0,30	186	33,55
Dettes fiscales et sociales	24 380	10,15	11 621	6,21	12 759	109,79
URSSAF	218	0,09			218	
RETRAITEMEDERIC	138	0,06			138	
MALAKOFF MEDERIC PREVOYANCE	20	0,01			20	
TAXE D'APPRENTISSAGE LIBERATOIRE	3				3	
ETAT	7 872	3,28	3 936	2,10	3 936	100,00
TVA A DECAISSER	6 350	2,64	3 975	2,13	2 375	59,75
TVA COLLECTEE A 20 %	4 633	1,93	3 710	1,98	923	24,88
TVA A REGULARISER A 20 %	5 145	2,14			5 145	
FORMATION CONTINUE	1				1	
TOTAL DUBILAN PASSIF	240 176	100,00	187 002	100,00	53 174	28,43

Etats financiers au 31/12/2022

Compte de Résultat

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	122 240		122 240	109 821
	Montant net du chiffre d'affaires	122 240		122 240	109 821
	Production stockée				
	Production immobilisée				
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			3 508	
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)			125 748	109 821
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			34 943	59 975
	Impôts, taxes et versements assimilés			854	702
CHARGES D'EXPLOITATION	Salaires et traitements			3 645	
	Charges sociales du personnel			1 365	
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			4 871	808
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (2)			45 678	61 484
RESULTAT D'EXPLOITATION				80 071	48 337

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

RES ULTAT D'EXPLOITATION		80 071	48 337
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RES ULTAT FINANCIER			
RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS		80 071	48 337
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	68	512
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	68	512
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	487	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	487	
RES ULTAT EXCEPTIONNEL		(420)	512
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		16 275	8 561
TOTAL DES PRODUITS		125 816	110 333
TOTAL DES CHARGES		62 440	70 045
RES ULTAT DE L'EXERCICE		63 376	40 288

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2022	12	01/01/2021	12	Variations	%
	31/12/2022	mois	31/12/2021	mois		
Total des produits d'exploitation	125 748	102,87	109 821	100,00	15 927	14,50
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	122 240	100,00	109 821	100,00	12 419	11,31
Production vendue Services FRANCE	122 240	100,00	109 821	100,00	12 419	11,31
PRESTATIONS DE SERVICES A 20 %	122 240	100,00	109 821	100,00	12 419	11,31
Montant net du chiffre d'affaires	122 240	100,00	109 821	100,00	12 419	11,31
Reprises sur provisions, transferts de charges	3 508	2,87			3 508	
AVANTAGE EN NATURE	2 879	2,36			2 879	
TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION	629	0,51			629	
Total des charges d'exploitation	45 678	37,37	61 484	55,99	(15 806)	-25,71
Autres achats et charges externes	34 943	28,59	59 975	54,61	(25 032)	-41,74
SOUS TRAITANCE			25 300	23,04	(25 300)	-100,00
CARBURANT	2 211	1,81			2 211	
PETIT EQUIPEMENT	564	0,46	114	0,10	450	393,01
LOCATIONS IMMOBILIERES	6 000	4,91	6 000	5,46		
LOCATION DE VOITURES			261	0,24	(261)	-100,00
CHARGES LOCATIVES	780	0,64	780	0,71		
ENTRETIEN ET REPARATIONS	46	0,04			46	
ASSURANCE VEHICULE	463	0,38			463	
FISCADAS	157	0,13	158	0,14	(1)	-0,54
HONORAIRES COMPTABLES	2 247	1,84	2 184	1,99	63	2,88
HONORAIRES JURIDIQUES	150	0,12	(150)	-0,14	300	200,00
HONORAIRES SOCIAL	320	0,26			320	
FRAIS D'ACTES & DE CONTENTIEUX	91	0,07	45	0,04	46	101,56
CADEAUX CLIENTELE	789	0,65	349	0,32	440	126,16
FRAIS DE DEPLACEMENTS	7 974	6,52	2 019	1,84	5 955	295,01
IKS M. THOLOT			14 703	13,39	(14 703)	-100,00
MISSIONS	411	0,34	120	0,11	290	240,83
RECEPTIONS	11 522	9,43	6 945	6,32	4 577	65,90
FRAIS POSTAUX	34	0,03			34	
FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	485	0,40	262	0,24	223	85,11
FRAIS BANCAIRES	599	0,49	830	0,76	(231)	-27,83
DIVERS	100	0,08	55	0,05	45	81,85
Impôts, taxes et versements assimilés	854	0,70	702	0,64	152	21,62
TAXE D'APPRENTISSAGE	25	0,02			25	
FORMATION CONTINUE	21	0,02			21	
CFE	697	0,57	688	0,63	9	1,31
TAXE D'HABITATION TOULOUSE			14	0,01	(14)	-100,00
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRES	111	0,09			111	
Salaires et traitements	3 645	2,98			3 645	
REMUNERATION DU PERSONNEL	766	0,63			766	
AVANTAGE EN NATURE	2 879	2,36			2 879	
Charges sociales du personnel	1 365	1,12			1 365	
URSSAF	1 090	0,89			1 090	
PREVOYANCE	55	0,04			55	
RETRAITES	220	0,18			220	

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Variations	%
Dotation aux amortissements sur immobilisations	4 871	3,98	808	0,74	4 063	503,05
DOTATIONS AUX AMORT. CORPORELS	4 871	3,98	808	0,74	4 063	503,05
Autres charges de gestion courante					1	194,44
CHARGES GESTION COURANTE					1	194,44
Résultat d'exploitation	80 071	65,50	48 337	44,01	31 734	65,65
Total des produits financiers						
Total des charges financières						
Résultat financier						
Résultat courant avant impôts	80 071	65,50	48 337	44,01	31 734	65,65
Total des produits exceptionnels	68	0,06	512	0,47	(444)	-86,80
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	68	0,06	512	0,47	(444)	-86,80
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR EXO ANTERIEURS	68	0,06	512	0,47	(444)	-86,80
Total des charges exceptionnelles	487	0,40			487	
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	487	0,40			487	
PENALITES, AMENDES NON DED	69	0,06			69	
AUTR.CHARG.EXCEPT.SUR.OPERATIONS DE GEST	418	0,34			418	
Résultat exceptionnel	(420)	-0,34	512	0,47	(932)	-181,96
Impôts sur les bénéfices	16 275	13,31	8 561	7,80	7 714	90,11
IMPOT SOCIETE	16 275	13,31	8 561	7,80	7 714	90,11
Résultat de l'exercice	63 376	51,85	40 288	36,68	23 088	57,31

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2022	12	01/01/2021	12	Ecart	%
	31/12/2022	mois	31/12/2021	mois		
CHIFFRE D'AFFAIRES	122 240	100,00	109 821	100,00	12 419	11,31
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	122 240	100,00	109 821	100,00	12 419	11,31
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	122 240	100,00	109 821	100,00	12 419	11,31
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe			25 300	23,04	(25 300)	-100,0
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	122 240	100,00	84 521	76,96	37 719	44,63
MARGES (Commerciale + Production)	122 240	100,00	84 521	76,96	37 719	44,63
- Achats non stockés (c)	2 775	2,27	114	0,10	2 660	N/S
- Autres charges externes (c)	32 168	26,32	34 561	31,47	(2 392)	-6,92
CONSUMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	34 943	28,59	59 975	54,61	(25 032)	-41,74
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	87 297	71,41	49 846	45,39	37 451	75,13
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	743	0,61	688	0,63	55	7,96
- Autres impôts et taxes	111	0,09	14	0,01	97	692,86
- Salaires et traitements	3 645	2,98			3 645	
- Charges sociales	1 365	1,12			1 365	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	81 434	66,62	49 144	44,75	32 290	65,70
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation						
+ Transfert de charges d'exploitation	3 508	2,87			3 508	
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	4 871	3,98	808	0,74	4 063	503,05
- Autres charges de gestion courante					1	-194,4
RÉSULTAT EXPLOITATION	80 071	65,50	48 337	44,01	31 734	65,65
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	80 071	65,50	48 337	44,01	31 734	65,65
Produits exceptionnels	68	0,06	512	0,47	(444)	-86,80
- Charges exceptionnelles	487	0,40			487	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(420)	-0,34	512	0,47	(932)	-181,9
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	16 275	13,31	8 561	7,80	7 714	90,11
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	63 376	51,85	40 288	36,68	23 088	57,31

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros		01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires		122 240,00 100,00		109 821,00 100,00		12 419,00	11,31
Marge commerciale							
Production vendue Services		122 240,00 100,00		109 821,00 100,00		12 419,00	11,31
70600000	PRESTATIONS DE SERVICES A 20 %	122 240,00 100,00		109 821,00 100,00		12 419,00	11,31
Production de l'exercice		122 240,00 100,00		109 821,00 100,00		12 419,00	11,31
Achats de sous-traitance				25 300,00 23,04		(25 300,00)	-100,00
60410000	SOUS TRAITANCE			25 300,00 23,04		(25 300,00)	-100,00
Marge brute de production		122 240,00 100,00		84 521,00 76,96		37 719,00	44,63
Production de l'exercice + Marge commerciale		122 240,00 100,00		109 821,00 100,00		12 419,00	11,31
Achats non stockés matières et fournitures		2 774,54 2,27		114,38 0,10		2 660,16	N/S
60610002	CARBURANT	2 210,63 1,81				2 210,63	
60630000	PETIT EQUIPEMENT	563,91 0,46		114,38 0,10		449,53	393,01
Autres charges externes		32 168,12 26,32		34 560,53 31,47		(2 392,41)	-6,92
61300000	LOCATIONS IMMOBILIERES	6 000,00 4,91		6 000,00 5,46			
61320000	LOCATION DE VOITURES			260,81 0,24		(260,81)	-100,00
61400000	CHARGES LOCATIVES	780,00 0,64		780,00 0,71			
61510000	ENTRETIEN ET REPARATIONS	45,83 0,04				45,83	
61600000	ASSURANCE VEHICULE	463,35 0,38				463,35	
61630000	FISCADAS	157,07 0,13		157,93 0,14		(0,86)	-0,54
62260000	HONORAIRES COMPTABLES	2 247,00 1,84		2 184,00 1,99		63,00	2,88
62261000	HONORAIRES JURIDIQUES	150,00 0,12		(150,00) -0,14		300,00	200,00
62263000	HONORAIRES SOCIAL	320,00 0,26				320,00	
62270000	FRAIS D'ACTES & DE CONTENTIEUX	90,68 0,07		44,99 0,04		45,69	101,56
62340000	CADEAUX CLIENTELE	788,93 0,65		348,83 0,32		440,10	126,16
62510000	FRAIS DE DEPLACEMENTS	7 974,22 6,52		2 018,72 1,84		5 955,50	295,01
62511000	IKSM. THOLOT			14 702,66 13,39		(14 702,66)	-100,00
62560000	MISSIONS	410,60 0,34		120,47 0,11		290,13	240,83
62570000	RECEPTIONS	11 522,48 9,43		6 945,49 6,32		4 576,99	65,90
62610000	FRAIS POSTAUX	34,32 0,03				34,32	
62620000	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	484,84 0,40		261,92 0,24		222,92	85,11
62700000	FRAIS BANCAIRES	598,80 0,49		829,72 0,76		(230,92)	-27,83
62800000	DIVERS	100,00 0,08		54,99 0,05		45,01	81,85
Valeur ajoutée produite		87 297,34 71,41		49 846,09 45,39		37 451,25	75,13
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunération		742,79 0,61		688,00 0,63		54,79	7,96
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	24,80 0,02				24,80	
63130000	FORMATION CONTINUE	20,99 0,02				20,99	
63150000	CFE	697,00 0,57		688,00 0,63		9,00	1,31
Impôts, taxes & versements assimilés autres		111,00 0,09		14,00 0,01		97,00	692,86
63500001	TAXE D'HABITATION TOULOUSE			14,00 0,01		(14,00)	-100,00
63540000	DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMB	111,00 0,09				111,00	
Salaires et traitements		3 645,04 2,98				3 645,04	
64100000	REMUNERATION DU PERSONNEL	765,84 0,63				765,84	
64115000	AVANTAGE EN NATURE	2 879,20 2,36				2 879,20	
Charges sociales		1 364,90 1,12				1 364,90	

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros		01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	Variations	%
64510000	URSSAF	1 089,86	0,89			1 089,86	
64520000	PREVOYANCE	54,64	0,04			54,64	
64530000	RETRAITES	220,40	0,18			220,40	
Excédent brut d'exploitation		81 433,61	66,62	49 144,09	44,75	32 289,52	65,70
Transfert de charges		3 508,45	2,87			3 508,45	
79100000	AVANTAGE EN NATURE	2 879,20	2,36			2 879,20	
79110000	TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOIT	629,25	0,51			629,25	
Dotations aux amortissements et provisions		4 871,18	3,98	807,76	0,74	4 063,42	503,05
68112000	DOTATIONS AUX AMORT. CORPORELS	4 871,18	3,98	807,76	0,74	4 063,42	503,05
Autres charges de gestion courante		0,34		(0,36)		0,70	194,44
65800000	CHARGES GESTION COURANTE	0,34		(0,36)		0,70	194,44
Résultat d'exploitation		80 070,54	65,50	48 336,69	44,01	31 733,85	65,65
Résultat courant avant impôts		80 070,54	65,50	48 336,69	44,01	31 733,85	65,65
Produits exceptionnels		67,59	0,06	512,00	0,47	(444,41)	-86,80
77200000	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR EXO	67,59	0,06	512,00	0,47	(444,41)	-86,80
Charges exceptionnelles		487,25	0,40			487,25	
67120000	PENALITES, AMENDES NON DED	69,00	0,06			69,00	
67180000	AUTR.CHARG.EXCEPT.SUR.OPERATION	418,25	0,34			418,25	
Résultat exceptionnel		(419,66)	-0,34	512,00	0,47	(931,66)	-181,96
Impôts sur les bénéfices		16 275,00	13,31	8 561,00	7,80	7 714,00	90,11
69500000	IMPOT SOCIETE	16 275,00	13,31	8 561,00	7,80	7 714,00	90,11
Résultat de l'exercice		63 375,88	51,85	40 287,69	36,68	23 088,19	57,31

Etats financiers au 31/12/2022

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **240 176** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **125 816** euros et un total **charges** de **62 440** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **63 376** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport			36 434			36 434
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	4 583					4 583
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 583		36 434			41 017
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	20					20
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20					20
TOTAL		4 603		36 434			41 037

Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
Etat exprimé en euros					
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport		4 777		4 777
	Matériel de bureau, mobilier	4 489	94		4 583
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 489	4 871		9 360	
TOTAL		4 489	4 871		9 360

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	20		20
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	27 798	27 798	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	163	163	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	335	335	
	Charges constatées d'avances	882	882	
TOTAL DES CREANCES		29 198	29 178	20
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 907	1 907		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	379	379		
	Impôts sur les bénéfices	7 872	7 872		
	Taxes sur la valeur ajoutée	16 128	16 128		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1	1		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	5 587	5 587		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		31 875	31 875		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		5 587			

Déclaration des loyers au 1er janvier de l'année :

[illegible]

SASU AIE**PV ASSEMBLEE GENERALE : AG-AIE-2023/001****Date** : 22/05/2023

Participants : Michel THOLOT (Président)

**Ordre du jour : PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU 22/05/2023 à 10h00 (CR exercice année 2022)**

L'assemblée générale extraordinaire s'est tenue dans les locaux de AIE au 496 rue Grange Beraud
42120 COMMELLE-VERNAY

M. Michel THOLOT préside la séance en sa qualité de **Président**.

Etaient présents :

M. Michel THOLOT (Président), Propriétaire de 100% des parts sociales, soit 6 000,00 €, **montant du capital social**

Monsieur le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée générale extraordinaire est le suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 22 mai 2023

- **Présentation de l'exercice 2022**
- Chiffre d'affaire : 125 816,00 € HT à fin décembre sur prestations forfaitaires pour les clients AMETRA, MAGELLAN, SIEMA
 - Société EIM CAPITAL = 800,00 €
 - Société AMETRA = 33 825,00 € HT
 - Société NIRREP = 87 615,00 € HT
- Résultat net avant impôt EBIT DATA = 63 375,88,00 €
- Résultat exceptionnel = 68,00 €
- Impôt sur les sociétés IS = 16 275,00 €
- Résultat net après impôt = 63 376 ,00 €
- Bilan de l'exercice = 240 176,00 €

- **Projection année 2023 (Business Plan) : 85 000,00 € HT soit**
 - **NIRREP** : Mission forfaitaire de management de transition
 - **CA potentiel estimé à 75 000,00 € HT**
 - **AMETRA** : Activité de conseil en ingénierie pour la société CROUZET automatisme à Valence
 - **CA potentiel estimé à 10 000,00 € HT**

RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Salaires :

Pas de rémunération pour, M. THOLOT Président de la société AIE.

Dividendes :

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 63 376 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 63 376 euros

Un prélèvement sur le compte « autres réserves » : 35 376 euros

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à : 28 000 euros

A titre de dividendes 28 000 euros

Soit 46,67 euros par action

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la présidence.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 57120,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associé unique constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents sont les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 : 48 000 € soit 80 € par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 48 000 €

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 57 143 € soit 95,24 € par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 57 143 €

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 25 000 € soit 41,67 € par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 25 000 €

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

M Michel THOLOT (Président)

Le 22/05/2023

